

Parlons tarification

→ → QUESTIONNAIRE

1. Contexte

? 1.1 Parmi les éléments suivants, quelle est la raison principale qui vous amène à utiliser le transport en commun pour effectuer vos déplacements quotidiens ?

- Le coût de l'essence.
- La proximité d'un service de transport en commun.
- La congestion automobile.
- Le tarif du transport en commun.
- Le côté écologique du transport en commun.
- Le coût du stationnement.
- Aucune de ces raisons.

? 2.1 Selon vous, quel pourcentage du financement du service de transport en commun devrait être assumé par les revenus tarifaires, c'est-à-dire par les usagers ?

- 0 %.
- 20 à 40 %.
- 40 à 60 %.
- 60 à 80 %.
- 100 %.

2. Structure tarifaire

? 2.1 Que signifie pour vous une simplification de la tarification dans la région métropolitaine ?

- La facilité avec laquelle acheter un titre.
- Un tarif unique à l'échelle de la région.
- Des tarifs prévisibles.
- Une tarification cohérente à l'échelle de la région.
- Des tarifs moins élevés.

? 2.2 — Parmi les propositions suivantes, laquelle vous semble la plus équitable ?

Un tarif qui varie selon la distance du déplacement.

Un tarif qui varie selon le confort du mode de transport collectif utilisé.

Un tarif qui varie selon le moment de la journée.

Un tarif qui tient compte de la rapidité du mode de transport collectif utilisé.

? 2.3 — Parmi les produits tarifaires suivants, quel est celui qui, selon vous, présente le plus d'intérêt ?

Les titres disponibles actuellement (laissez-passer mensuel, titre unitaire, etc.).

Un tarif selon l'utilisation, mais qui est plafonné à partir d'un certain seuil de déplacements.

La garantie du meilleur tarif basé sur l'évaluation des déplacements effectués.

3. Tarification sociale

? 3.1 — Selon vous, quelle clientèle devrait être priorisée en matière de réductions tarifaires ?

Les personnes à faible revenu.

Les personnes âgées.

Les personnes en recherche d'emploi.

Les familles.

Les étudiants.

4. Mobilité intégrée et technologie

? 4.1 — Si vous aviez accès à des offres tarifaires de mobilité intégrée – transport en commun avec un autre service de mobilité – quel serait l'autre service de mobilité que vous choisiriez ?

Covoiturage.

Vélopartage.

Taxi, Uber.

Autopartage.

Stationnement.

Aucune de ces offres.

? 4.2 — Les avancées technologiques offrent de nouvelles possibilités pour acquitter son droit de passage en transport collectif. Parmi les propositions suivantes, laquelle vous semble la plus utile ?

Payer directement son droit de passage avec sa carte de crédit sans contact.

Avoir accès à un compte client permettant d'acheter un titre, de consulter l'historique des déplacements réalisés et de payer mensuellement sa facture.

Payer directement son droit de passage avec son téléphone intelligent.

Aucune de ces propositions.